

Compte rendu de réunion d'Assemblée Générale Extraordinaire du Graoulug le 29 juin 2024

Début de l'AG extraordinaire à 9h50

Table des matières

Introduction.....	1
Modification de l'adresse légale du siège.....	1
Modification des statuts.....	1

Introduction

Mot de bienvenue. Réunis en assemblée générale le mois dernier, le quorum n'ayant pas été atteint nous procédons aujourd'hui, à cette seconde assemblée générale.

Nombre de présents : 9 votants + 1 procuration.

Modification de l'adresse légale du siège

Le siège du Graoulug est désormais situé au local de l'association « Oui Vivre en Outre Seille » 60 rue des Allemands, à 57000 Metz. L'adresse légale du siège pourra désormais, après approbation du nouveau règlement intérieur, être modifiée par le Bureau.

Vote : à l'unanimité

Modification des statuts

Réunis en assemblée générale extraordinaire, les membres actifs ont approuvé la modification des statuts.

Vote : à l'unanimité

Clôture de l'AG extraordinaire à 10H47

Membres du bureau :	Signatures :
Vincent MERLET, président	
Philippe SENOT, secrétaire	
Jérôme FILIPPONE, trésorier	